

**Championnat territorial de BADMINTON INDIVIDUEL
Benjamins - Minimes G et F
le Mercredi 6 mars 2019 à Laval**

Ouverture de la salle	Catégories	Lieux	Appel des concurrents	Début de la compétition	Responsables	N ^{bre} de Terrains
11 h 30	BG	Collège Ste Thérèse 71 rue de Bretagne	11 h 30	12 h	Matthieu BEAUDUCEL 06 64 26 05 64	7
12 h 00	MG	Lycée Avesnières 51 rue d'Avesnières	12 h 00	12 h 30	Florian BOURDET	6
11 h 30	BF	Collège Immaculée Conception 15 rue Crossardière	11 h 30	12 h	Pascale GUILOIS 06 73 27 21 71	8
12 h 00	MF	Lycée Haute Follis 91 rue Haute Follis	12 h 00	12 h 30	Gwénaëlle PRODHOMME 06-95-73-57-09	5

A l'Immaculée, stationnement possible avec une arrivée dans le collège uniquement entre 11h et 11h20 rue Crossardière (un prof sera là pour accueillir). Après, le portail sera fermé jusqu'à 12h30.

A Ste Thérèse, stationnement impossible avant 12h30 à l'intérieur de l'établissement. Ensuite pas de problème. Par contre possibilité de passer par l'arrière du collège à pied : rue du Lavoir St Martin (entrée « les plumes lavalloises »).

Avesnières : possibilité de se garer sur la place de Hercé à 200 m au-dessus de l'établissement.

Haute Follis : pas de parking.

Short obligatoire.

Il est impératif de pouvoir débiter les compétitions à l'heure - **Fin prévue vers 16h30.**

Le National B/M aura lieu les 5 et 6 juin 2019 à Beauvais (60).

Rappel : Le championnat promotionnel est ouvert à tous les joueurs non licenciés FFBad et aux joueurs classés P12 FFBad uniquement. Un joueur ayant déjà été classé au-dessus de P12 ne peut pas prétendre participer au championnat Promo.

Déroulement : *Matches en auto arbitrage, si besoin, arbitrage avec scoreur.*

Volants fournis par l'UGSEL Territoriale

Nouveaux tableaux utilisés (choix effectué lors de la CSR).

Promo : Tableau principal : 2 sets de 11 (2 points d'écart avec un maximum à 15). Après 2 défaites, 1 set de 15.

Elite : Tableau principal : 2 sets de 15 (2 points d'écart avec un maximum à 21). Matches de classement : 1 set de 15.

La fin des compétitions ne doit pas être "avancée" à tout prix. OBLIGATION de respecter un **minimum de 5 minutes** de pause entre chaque match.

Participation : Les établissements devront **RENOYER obligatoirement les désistements de leurs élèves** avant le **vendredi 1^{er} mars à 16h impérativement ou dès que possible au secrétariat territorial - Tél : 02.41.68.26.28 - Courriel : ugselpl@saumur.net** afin de préparer les tableaux et de pouvoir effectuer des repêchages éventuels. Si vous avez des désistements le mercredi 6 mars au matin, merci de prévenir **par SMS** Alexandra RADE : n° Portable : 07-67-53-36-38.

Tout établissement n'ayant pas prévenu l'UGSEL Territoriale de l'absence de ses compétiteurs(trices) jusqu'à 2h avant la compétition sera sanctionné d'une amende.

Après 11 h 30, sauf si vous avez appelé pour un éventuel retard, tout élève sera considéré comme forfait et ne pourra plus intégrer le tableau.

Responsable des tableaux : Alexandra RADE : n° Portable : 07-67-53-36-38.

ÉDUCER... TOUT UN SPORT !